



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 31 janvier au 7 février 2025

Délégation d'entreprises et d'officiels français au salon Mining Indaba 2025 au Cap

Une délégation d'entreprises et d'officiels français s'est rendue au Cap au salon Mining Indaba 2025, où Business France tenait un pavillon France, du 3 au 6 février 2025. Ce salon est un événement annuel rassemblant des leaders de l'industrie minière, des investisseurs internationaux, des fournisseurs de technologies et des représentants gouvernementaux pour discuter des opportunités et des défis du secteur minier africain. La présence d'une délégation française à cet événement, comme en 2024, souligne l'intérêt croissant de la France pour des partenariats stratégiques autour des ressources minérales du continent, notamment dans le contexte de la transition énergétique mondiale.

Cette délégation comportait notamment l'Ambassadeur de France en Afrique du Sud David Martinon, l'Ambassadeur de France en Zambie Thomas Rossignol, le délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS) Benjamin Gallezot, le directeur adjoint pour la diplomatie économique David Izzo, et une quinzaine d'entreprises telles qu'EnviroServ/Suez, Airbus Helicopters, Ceva Logistics (filiale de CMA CGM), Codra, Veolia, Natixis...

En marge de cet événement, une rencontre a été organisée entre le Ministre sud-africain des travaux publics et des infrastructures, M. Dean Macpherson, et les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Les discussions ont porté sur les projets d'infrastructures à venir en Afrique du Sud, le rôle des entreprises françaises dans le développement du pays et les opportunités de collaboration pour renforcer l'investissement et l'innovation dans le secteur. Cette rencontre a permis de souligner l'engagement et le dynamisme des acteurs français pour soutenir les ambitions de l'Afrique du Sud en matière d'infrastructures.

Afrique du Sud

- ArcelorMittal reporte la fermeture de ses deux aciéries sud-africaines d'un mois ([MoneyWeb](#))
- FlySafair obtient une prolongation d'un an de sa licence d'exploitation ([MoneyWeb](#))
- En réponse à la promulgation de la loi sur les expropriations, Donald Trump annonce l'arrêt de l'aide bilatérale américaine à l'Afrique du Sud
- L'indice de confiance des entreprises enregistre une nouvelle baisse au mois de janvier (ABSA)
- Augmentation du salaire minimum national en 2025
- La Nersa approuve des hausses tarifaires pour Eskom bien inférieures aux demandes formulées par l'entreprise publique
- Canal+ prévoit de restructurer le groupe audiovisuel MultiChoice pour se conformer à la réglementation sud-africaine ([MyBroadBand](#))

Angola

- Le manque d'appétit des banques pour financer l'État permet de réorienter les prêts vers l'économie réelle
- Les importations en forte hausse en 2024 confirment l'inefficacité du PRODESI

Botswana

- Le président Boko dévoile son plan de diversification de l'économie
- Anglo American annonce vouloir se séparer de De Beers et Amplats en 2025 ([Reuters](#))

Mozambique

- Le gouvernement annonce la cession de la quasi-totalité de ses actions dans la compagnie des Lignes Aériennes du Mozambique (LAM)
- Le consortium sud-africain Trans African Concession (TRAC) annonce le début des travaux d'extension du corridor logistique de Maputo ([IOL](#))

Namibie

- Décision finale d'investissements en 2026 pour le projet pétrolier offshore de TotalEnergies en Namibie ([Reuters](#))

Zambie

- Prolongation des tarifs d'urgence face à la crise électrique

Afrique du Sud

ArcelorMittal reporte la fermeture de ses deux aciéries sud-africaines d'un mois (MoneyWeb)

ArcelorMittal South Africa, filiale du géant mondial de l'acier ArcelorMittal, a annoncé le report d'un mois de la fermeture de ses deux aciéries sud-africaines malgré des pertes financières considérables dépassant les 5,8 Mds ZAR (environ 300 M EUR). La décision initiale de fermeture le mois dernier était due à des conditions économiques défavorables, à des coûts logistiques et énergétiques élevés, ainsi qu'à une concurrence accrue des importations d'acier en provenance de Chine.

Ce revirement semble être motivé par des négociations en cours avec le gouvernement sud-africain. Parmi les pistes envisagées se trouvent une révision de la structure tarifaire des importations d'acier notamment chinois, des aides gouvernementales sous forme de subventions et/ou de réductions tarifaires sur l'électricité ainsi que la modernisation des installations, la réduction des coûts opérationnels et la réorientation de sa production vers des segments plus rentables.

L'impact de cette fermeture serait catastrophique avec la suppression de 3 500 emplois directs et jusqu'à 80 000 emplois sur la chaîne de valeur. En effet, d'autres secteurs, tels que la construction, l'automobile et les infrastructures dépendent de l'acier des deux usines d'Arcelor Mittal basées à Newcastle (KwaZulu-Natal) et Vereeniging (Gauteng), et qui se trouvent sans aucune alternative locale.

FlySafair obtient une prolongation d'un an de sa licence d'exploitation (MoneyWeb)

La compagnie aérienne *low cost* sud-africaine FlySafair a reçu une prolongation de 12 mois de sa licence d'exploitation de la part de l'*Air Services Licensing Council* (ASLC), lui permettant de continuer

d'opérer malgré les préoccupations soulevées par l'autorité de l'aviation civile. Le principal point de tension réside dans la règle selon laquelle les compagnies aériennes sud-africaines doivent être détenues à 75 % par des investisseurs locaux. Des interrogations ont été soulevées quant à la structure actionnariale de FlySafair, une filiale du groupe irlandais ASL Aviation Holdings (ASL Aviation holdings détiendrait 74,86% de la compagnie). Afin de conserver sa licence sur le long terme, la compagnie devra prouver qu'elle respecte bien ces exigences et probablement faire évoluer sa structure actionnariale.

Cette décision offre un répit à FlySafair, qui est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du transport aérien en Afrique du Sud (principale compagnie sud-africaine en termes de sièges), notamment sur les vols intérieurs à bas coût. L'industrie aérienne sud-africaine traverse une période délicate, marquée par la faillite de plusieurs compagnies ces dernières années.

En réponse à la promulgation de la loi sur les expropriations, Donald Trump annonce l'arrêt de l'aide bilatérale américaine à l'Afrique du Sud

Le président américain, qui avait déjà décrété un gel pour 90 jours de l'ensemble de l'aide au développement américaine dans le monde, a singularisé l'Afrique du Sud en annonçant, dimanche 2 février, l'arrêt de l'aide bilatérale accordée au pays. Cette décision, qui fait directement référence à la promulgation fin janvier de l'Expropriation Bill (cf. brèves du 27 au 31 janvier 2025), a entraîné une dépréciation du rand (-1,6 % vis-à-vis du dollar américain entre le 2 le 6 février). L'aide bilatérale des Etats-Unis à l'Afrique du Sud a représenté 552 MUSD en 2023, soit 43% de l'aide bilatérale totale reçue par le pays (part en baisse sur les trois dernières années). L'écrasante majorité de l'aide concerne le secteur de la santé (lutte contre le VIH principalement, mais aussi contre la tuberculose, la malaria et le cancer), et son arrêt devrait avoir des conséquences dévastatrices pour le secteur de la santé sud-africain. L'arrêt des financements américains devrait également affecter la transition énergétique sud-africaine, la continuation de l'engagement des Etats-

Unis dans le partenariat pour une transition énergétique juste (JETP) n'étant pas garantie. Le président Sud-Africain, Cyril Ramaphosa, s'est montré rassurant sur les répercussions du retrait de l'aide américaine, déclarant qu'elle n'était pas significative en dehors du programme de lutte contre le VIH.

L'indice de confiance des entreprises enregistre une nouvelle baisse au mois de janvier (ABSA)

L'indice PMI (*Purchasing Manager Index*) de la banque Absa s'est contracté pour le troisième mois consécutif en janvier, atteignant 45,3 points (-0,9 point), soit son plus bas niveau depuis le mois d'août 2024. Cet indicateur, qui mesure la confiance du secteur privé dans son ensemble, reste ainsi sous la barre des 50 points, signe d'une perception d'un recul de l'activité par les chefs d'entreprise. Trois des six indicateurs observés ont poursuivi leur dégradation, notamment celui de l'emploi, en contraction pour le dixième mois consécutif (44,4 points). Une amélioration de l'activité commerciale a toutefois été observée en janvier (43,5 points, soit +3,2 points), portée par une légère reprise des exportations et de la demande domestique. Cette tendance se reflète notamment dans le secteur automobile, où les ventes de véhicules ont progressé de 10,4 % en janvier 2025 par rapport au même mois de l'année précédente, illustrant une hausse de la confiance des consommateurs et des investisseurs.

Augmentation du salaire minimum national en 2025

La ministre du Travail et de l'Emploi, Nomakhosazana Meth, a annoncé une augmentation de 4,4% du salaire minimum pour l'année 2025. Le taux horaire minimal passera ainsi de 27,58 ZAR (1,40 €/h) à 28,79 ZAR (1,34 €/h). Cette revalorisation, qui entrera en vigueur le 1er mars, est conforme à la recommandation de la Commission du Salaire Minimum National (NMW), qui avait préconisé un ajustement basé sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation (+2,9 % en novembre 2024), majoré de 1,5 point de pourcentage. Pour rappel, la loi sur le salaire minimum,

instaurée en 2019, prévoit une révision annuelle chaque 1^{er} mars.

La Nersa approuve des hausses tarifaires pour Eskom bien inférieures aux demandes formulées par l'entreprise publique

La Commission de Régulation de l'Énergie de l'Afrique du Sud (Nersa) a approuvé des augmentations du tarif de l'électricité de 12,74% sur l'exercice 2025/26, 5,36% en 2026/27 et 6,19% en 2027/28. Bien qu'élévées, ces augmentations annuelles restent bien inférieures aux demandes d'Eskom (respectivement +36,15 %, +11,81 % et +9,1 % sur les trois prochains exercices), et constituent un manque à gagner de 250 milliards de rands sur trois ans pour l'entreprise publique, qui fait déjà face à un endettement élevé. La hausse représentera néanmoins un coût élevé pour les ménages sud-africains, qui font face depuis 2010 à des augmentations annuelles moyennes des tarifs d'électricité de 15 %.

Canal+ prévoit de restructurer le groupe audiovisuel MultiChoice pour se conformer à la réglementation sud-africaine (MyBroadBand)

Le groupe audiovisuel MultiChoice et le géant français des médias Canal+ ont annoncé des changements significatifs dans la structure du groupe sud-africain pour se conformer aux réglementations sud-africaines concernant la propriété et le contrôle des diffuseurs. Selon un communiqué aux actionnaires, ils prévoient de restructurer le groupe en séparant MultiChoice South Africa pour en faire une entité indépendante. Cette opération vise à garantir la conformité avec la réglementation sud-africaine, notamment en matière de contrôle des droits de vote par une entité étrangère pour les licences de diffusion (établie à 20%) et de part d'actionnariat des populations historiquement défavorisées (BEE- 30%).

Ainsi, MultiChoice devrait créer une entité distincte, provisoirement nommée LicenceCo. Cette entité détiendrait les licences de diffusion pour l'Afrique du Sud et serait majoritairement détenue par plusieurs actionnaires BBE incluant le programme BEE de MultiChoice Phuthuma

Nathi, Identity Partners Itai Consortium dirigé par l'ancien PDG de Telkom Sipho Maseko et Afrifund Consortium de la femme d'affaires Sonja De Bruyn. Un fonds pour les employés serait également créé.

Le groupe MultiChoice conserverait une participation actionnariale de 49 % et 20 % des droits de vote dans LicenceCo. Par ailleurs, le groupe MultiChoice maintiendrait sa participation directe de 75 % dans MultiChoice South Africa, excluant LicenceCo, tandis que Phuthuma Nathi conserverait sa participation de 25 %. Cette configuration permettrait au groupe Canal+ de pouvoir exploiter le reste des actifs à sa guise.

Pour rappel, le comité indépendant instruit par MultiChoice pour étudier l'offre de rachat de 125 ZAR (environ 6 EUR) par action, faite par Canal + en avril 2024 avait décidé d'approuver la proposition évaluée à 2,6 Mds EUR. L'information avait été transmise par les deux groupes dans un communiqué de presse publié le mardi 4 juin 2024. Le groupe français possède déjà 45,2 % des actions de MultiChoice. En cas de succès de l'offre de rachat, cela créerait un groupe audiovisuel panafricain présent en Afrique anglophone et francophone dans près de 50 pays et représentant environ 31,5 millions d'abonnés.

Angola

Le manque d'appétit des banques pour financer l'État permet de réorienter les prêts vers l'économie réelle

En 2024, le stock de crédit bancaire en Kwanzas a augmenté de 29 % pour atteindre près de 1800 Mds AOA. L'encours du crédit bancaire en USD (converti au taux de change moyen des années 2023 et 2024) n'a toutefois augmenté que de 3%, pour atteindre en 2024 un total de 9,1 Mds USD. Sans tenir compte des effets de la dévaluation, la croissance du crédit enregistrée en monnaie nationale a été principalement tirée par les crédits au commerce, au transport ainsi qu'aux particuliers, qui sont les catégories qui ont connu les plus fortes augmentations et qui représentent ensemble 43 % du total des crédits à l'économie en 2024. Cette

croissance du stock de crédit est directement liée au désinvestissement des banques commerciales dans la dette titrisée de l'Etat, en raison de taux d'intérêt peu attractifs, qui restent largement inférieurs à l'inflation (27,5% sur un an à la fin de l'année 2024). L'exécutif rencontre ainsi de sérieuses difficultés pour financer le budget général de l'Etat. Entre janvier et septembre 2024, seuls 1400 Mds AOA de titres de dette publique ont été placés sur le marché domestique, soit 44% du montant prévu dans le Plan annuel de la dette 2024. Pour compenser ce manque d'appétit des banques commerciales, l'Etat a augmenté ses emprunts auprès de la Banque nationale d'Angola, dont les financements à destination de l'Etat ont plus que doublé entre 2023 et 2024.

Les importations en forte hausse en 2024 confirment l'inefficacité du PRODESI

Le Programme d'appui à la production, à la diversification des exportations et à la substitution des importations (PRODESI) a été lancé début 2019 par le gouvernement angolais dans le but de stimuler la production nationale et de faire baisser la dépendance de l'Angola aux importations fortement consommatrices de devises. Ce programme vise à développer de diverses manières (incitations fiscales, subventions, capacité institutionnelle, organisations professionnelles etc.) plusieurs secteurs prioritaires (agro-alimentaire, sylviculture, ressources minérales, textile-habillement, construction, santé, tourisme etc.). Le bilan annuel de ce programme a mis en lumière une augmentation de 34% des importations en 2024. Elles ont ainsi atteint 2 179 M USD (soit +550,3 M USD par rapport à 2023), en raison d'importants achats de blé (445 554 tonnes), de poulet (242 849 tonnes), de riz (5124 tonnes de moins ont été importées) et de médicaments.

Botswana

Le président Boko dévoile son plan de diversification de l'économie

Le président de Botswana, Duma Boko, a dévoilé un plan pour diversifier l'économie du pays, historiquement dépendante du

[secteur des diamants](#). Malgré une richesse relative élevée, avec un revenu annuel par habitant de 7 820 USD, l'économie botswanaise peine à générer suffisamment d'emplois, en particulier chez les jeunes, dont le taux de chômage est supérieur à 25 %. Boko, dont l'élection en octobre dernier constitue la première alternance politique depuis 1966, souhaite développer de nouveaux secteurs d'activité, parmi lesquels l'agriculture intelligente, l'économie numérique et le tourisme, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. Le président prévoit également de renforcer la coopération avec les institutions financières internationales et d'ouvrir le secteur de l'énergie à des investisseurs privés.

Anglo American annonce vouloir se séparer de De Beers et Amplats en 2025 (Reuters)

Le PDG d'Anglo American, Duncan Wanblad, a annoncé que l'entreprise progressait dans son projet de vente de ses filiale diamantaire et du secteur des métaux du groupe platinoïdes (PGM), respectivement De Beers et Amplats, avec une finalisation prévue en 2025. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de recentrage sur des métaux stratégiques essentiels à la transition énergétique mondiale, notamment le cuivre et le minerai de fer, à la suite du rejet de l'offre hostile de 49 Mds USD du géant minier australien BHP en mai 2024. Dans le cadre de cette restructuration, Anglo American a déjà cédé certains de ses actifs dans le secteur du charbon à coke. La scission de De Beers, numéro deux mondial du diamant, vise à isoler la valorisation d'Anglo American des fluctuations du marché du diamant, dans un contexte de demande mondiale en déclin, dû à la popularité croissante des diamants synthétiques et une baisse de la demande en Chine. Ainsi, la valeur de De Beers serait d'environ 4,7 Mds USD, contre 7,6 Mds USD en 2023. Parallèlement, le Botswana qui possède 15% de De Beers vient de conclure un accord avec le groupe, prévoyant notamment l'augmentation progressive de la part des diamants allouée au Botswana dans la co-entreprise Debswana, qui atteindra 50 % d'ici 2033 au lieu de 25% aujourd'hui.

Concernant Amplats, numéro un des PGM, la volatilité des marchés des PGM, affectés par la baisse de la demande en Chine et la croissance du marché des véhicules électriques, qui ne disposent pas de pots d'échappement, et n'ont donc pas besoin de catalyseurs en palladium, pousserait Anglo American à vouloir également s'en séparer. Une autre solution envisagée serait une cotation indépendante d'Amplats en bourse, permettant aux actionnaires d'Anglo American de recevoir des actions de la nouvelle entité.

Mozambique

Le gouvernement annonce la cession de la quasi-totalité de ses actions dans la compagnie des Lignes Aériennes du Mozambique (LAM)

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 30 janvier, le gouvernement mozambicain a approuvé une résolution permettant la cession de jusqu'à 91 % des actions de la LAM, société actuellement entièrement détenue par l'État. L'opération a pour finalité le transfert de l'essentiel du capital de la LAM, société structurellement déficitaire, aux trois principales sociétés publiques mozambicaines structurellement bénéficiaires, Chemins de Fer du Mozambique (CFM), Entreprise Mozambicaine d'Assurances (EMOSE) et Hydroélectrique de Cahora Bassa (HCB), toutes les trois détenues par l'IGEPE. Grâce à cette vente, l'Etat central prévoit de récolter environ 130 millions USD qui seraient utilisés pour l'acquisition d'environ 8 avions ainsi que dans la restructuration de l'entreprise. [Le 30 janvier dernier, la LAM a également lancé un appel d'offres international pour l'achat d'avions des types Embraer ERJ 190 et Boeing 737-700, en quantité non spécifiée. La date limite pour la soumission des propositions est le 7 février 2025.](#)

Le consortium sud-africain Trans African Concession (TRAC) annonce le début des travaux d'extension du corridor logistique de Maputo (IOL)

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des accords en vigueur entre le gouvernement

mozambicain et les concessionnaires TRAC et Maputo Port Développement Corridor (MPDC; *joint-venture* entre la société publique de chemin de fer mozambicaine CFM 49%; la dubaïote DP world 24,7%; la sudafricaine Grindrod 24,7%; des partenaire locaux, Moçambique Gestores 1,6%). Les travaux routiers comprennent l'extension de 66 km de l'autoroute N4 entre la frontière de Ressano-Garcia et Tchumene en banlieue de Maputo, pour un investissement estimé à 1,2 Md ZAR (85 USD). La Trans African Concession N4, gestionnaire de l'autoroute, a confié la réalisation des travaux à la société sud-africaine WBHO. TRAC est l'opérateur de l'autoroute à péage de 570 km, répartis entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, un projet de partenariat public-privé (PPP) de 30 ans en régime BOT, dont la fin est prévue pour 2028. Parallèlement, DP World et la Société de Développement de Maputo ont annoncé le début de la phase 1 de l'extension du terminal à conteneurs du port de Maputo. Ce projet, estimé à 3 Mds ZAR (164 M USD), vise à augmenter la capacité du terminal de 5,1 millions de tonnes par an à 10,6 mt/a. Les travaux prévoient l'extension de la zone de stockage des conteneurs à 6,5 ha, la construction de 400 m de quai supplémentaires et le dragage du port de 12 à 16 m. En contrepartie de ces investissements, la durée du contrat de concession, initialement prévue pour se terminer en 2025, a été récemment prolongée jusqu'en 2058.

Namibie

Décision finale d'investissements en 2026 pour le projet pétrolier offshore de TotalEnergies en Namibie (Reuters)

Le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a annoncé que la major pétrolière française prévoyait de prendre une décision finale d'investissement (FID) sur sa découverte de pétrole *offshore* en Namibie en 2026, et non plus en 2025 comme prévu initialement. Ce changement serait motivé par un potentiel de production plus bas qu'attendu (150 000 contre 160 000 barils par jour). Par ailleurs, TotalEnergies aurait des doutes sur sa capacité à atteindre le seuil de rentabilité situé à moins de 20 dollars le baril, une exigence interne

indispensable à tout investissement. Ces difficultés d'exploitation, qui seraient liées à une forte présence de gaz dans les gisements pétroliers, avaient motivé le récent retrait de Shell qui a annoncé en janvier dernier une dépréciation d'environ 400 M USD sur une découverte de pétrole au large des côtes namibiennes (bloc PEL39), jugée non viable commercialement. Malgré ces annonces, les autorités namibiennes restent pour l'heure toujours optimistes et conservent leur ambition de faire de la Namibie l'un des principaux producteurs de brut en Afrique à l'avenir.

Zambie

Prolongation des tarifs d'urgence face à la crise électrique

Le 31 janvier, la Commission de Régulation de l'Énergie (ERB) zambienne a décidé de prolonger les tarifs d'urgence appliqués à l'électricité depuis novembre 2024, et ce, pour une période supplémentaire de trois mois, jusqu'à la fin avril 2025. Cette mesure vise à pallier le déficit de production de plus de 1 000 MW de ZESCO, la compagnie nationale d'électricité, situation exacerbée par la sécheresse qui limite la production hydroélectrique. Dans le même temps, l'ARB a annoncé une augmentation des prix de l'essence et du diesel de respectivement 0,89 % et 0,34 %. Cette décision intervient dans un contexte de hausse des prix internationaux de l'essence et du diesel de respectivement 3,15 % et 6,41 %, et de dépréciation de la monnaie (-3,08 % vis-à-vis du dollar américain au mois de janvier). Les tarifs de l'essence et du diesel zambiens restent toutefois inférieurs de respectivement 2,3 % et 1,3 % à leurs niveaux d'il y a un an.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr